Contre les Violences sur Mineurs

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 5 février 2026

Repérage et le signalement des violences subies par les jeunes accueillis en établissement sociaux et médico-sociaux (ESMS) : des données actuelles

Quand l'actualité met régulièrement en lumière des situations de violences faites aux enfants au sein d'établissement de la protection de l'enfance, du périscolaire, les questions du repérage et du signalement sont clés.

L'association Contre les Violences sur Mineurs a mené en 2025 une recherche-action pluridisciplinaire sur le **repérage et le signalement des violences subies par les jeunes accueillis en établissement sociaux et médico-sociaux (ESMS)** en France métropolitaine et dans les territoires ultramarins.

Cette recherche-action a abouti à la publication d'un **rapport de recherche** (PDF) qui rend notamment compte du contexte actuel, des types de violences rencontrées en ESMS, du repérage et du signalement des violences du point de vue des jeunes et de celui des professionnels, et qui conclut sur les perspectives et recommandations.

Les autrices, Mélanie Dupont, Anne-Lise Lavaur et Hélène Pohu, soulignent en quoi ce rapport de recherche est inédit :

- Il compare et met en lien les pratiques et les besoins de trois secteurs d'intervention (médico-social, protection de l'enfance et protection judiciaire de la jeunesse) ;
- Il croise la perspective des jeunes accueillis en ESMS et des professionnels les accompagnant dans les ESMS dans ces 3 secteurs ;
- Il propose des pistes de travail concrètes afin d'outiller à la fois les professionnels et les jeunes, notamment pour améliorer le repérage précoce systématique des violences.

La **perspective des jeunes accueillis en ESMS** montre notamment que, si quelque chose ne va pas, 63 % des jeunes se tournent vers une personne qui travaille dans leur établissement et 51 % d'entre eux ne se tournent jamais vers leur père.
Du côté des jeunes, les constats sur les pratiques d'identification, de repérage et signalement des violences sont les suivants :

- La prise en charge intersectorielle (PJJ, protection de l'enfance, médico-social) est multiple ;
- Les espaces d'accompagnement sont fragmentés, la vulnérabilité dans les phases de transition est élevée ;
- Les possibles expositions aux violences et les possibles lieux de repérage et libération de la parole sont multiples.

La **perspective des professionnels exerçant en ESMS** fait, entre autres, ressortir que seulement 9 % des établissements bénéficient d'une personne référente pour les situations de violences et que 10 % ont un protocole de repérage des violences faites aux enfants ou aux adolescents. De plus, les écarts de perception de la violence selon les secteurs d'intervention traduisent des cultures institutionnelles distinctes.
Du côté des professionnels, les constats sur les pratiques de repérage et signalement des violences sont les suivants :

- Les ressources sont disparates et inégalement réparties entre les secteurs (PJJ, protection de l'enfance, médico-social) ;
- Les phases, les espaces et les outils d'accompagnement sont fragmentés ;
- Les possibles expositions aux violences sont multiples.

Le rapport de recherche de 56 pages se conclut sur 5 **préconisations** concernant les politiques publiques et 5 à destination des établissements eux-mêmes.

Cette recherche-action s'est inscrite dans le cadre de la **mesure 5b du plan de lutte contre les violences faites aux enfants 2023-2027**, confiée à l'association CVM par la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS). Elle sera suivie par la phase d'expérimentation et de développement des outils, incluant adaptation, élaboration et création des ressources (2025-2026) puis par une phase de diffusion (2026-2027).

Contact presse : Virginie EIDEL (v.eidel@association-cvm.org)

À propos du CVM : Association loi 1901 à but non lucratif reconnue d'intérêt général, Contre les Violences sur Mineurs est engagée dans la prévention de toutes les formes de violences sur les mineurs depuis 2008.
L'association informe, guide et forme sur les violences faites aux enfants et aux adolescents : d'une part, en participant à la recherche scientifique, d'une part, en mettant à disposition des ressources numériques pédagogiques gratuites qui s'adressent aux victimes, à leurs proches et aux professionnels ; et aussi en formant et en sensibilisant les professionnels de l'enfance sur ces thématiques. Ensemble, luttons contre ces violences.
Plus d'infos sur association-cvm.org